

## Conseil Municipal du 02 juillet 2024

### Extrait du registre des délibérations

D 2-2/2024

Dénomination des  
espaces publics  
–  
Quartier Sainte-  
Hélène

**Nombre de conseillers**

En exercice : 33

Présents : 25

Absent : 1

Excusés-représentés : 7

Votants : 32

Le Maire, soussignée,  
certifie que la liste des  
délibérations a été  
affichée dans les délais  
légaux.



L'an deux mil vingt-quatre, le deux du mois de juillet à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

**Présents :**

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP (à partir de 19h12), Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. LEBLANC, M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, Mme LAURENT (jusqu'à 21h01), Mme ATTINAULT.

**Absents ayant donné procuration :**

M. THIBAUT ayant donné procuration à M HUYLEBROECK

M HARDY ayant donné procuration à M EURIN

Mme YAP ayant donné procuration à Mme LAHOUSTE (jusqu'à 19h12)

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M LOGIER

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

M. RENOUF ayant donné procuration à M. RICHER

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme MARCHAND (à partir de 21h01)

**Excusé sans pouvoir :**

M. PARSY

M Cédric ANDRÉ a été élu secrétaire de séance

**Rapport de Madame Joséphine FARINEAUX :**

Dans le cadre de la concertation sur l'aménagement et la végétalisation du Quartier Sainte-Hélène menée au dernier trimestre 2023, les habitants ont exprimé le souhait d'une meilleure identification de certains espaces publics du quartier afin de faciliter leur appropriation, de les rendre plus repérables et de participer à la constitution d'une véritable identité de quartier.

Plusieurs propositions de noms répondant aux critères fixés par les textes ont été proposés et soumis au vote des habitants du 1<sup>er</sup> au 29 mars 2024. Les résultats du vote ont été les suivants :

- Pour la Place : Place des Bateliers
- Pour l'allée verte : Allée des Oiseaux
- Pour la connexion Deûle 1 : Passage de l'Écluse
- Pour la connexion Deûle 2 : Passage des Haleurs
- Pour la connexion Deûle 3 : Passage du Martin-Pêcheur

Conformément aux articles L2121-29 du CGCT, il appartient au Conseil Municipal de définir le nom donné aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

Considérant la tenue de la concertation sur l'aménagement et la végétalisation du quartier Sainte-Hélène et le résultat des votes des habitants.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les noms des espaces publics précités issus du vote des habitants, tel que présenté dans l'annexe jointe ;
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents afférents ;
- **DIT** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Cédric ANDRÉ